

# Le Système universitaire de documentation

## www.sudoc.abes.fr

### ● 2002

#### Après le déploiement

Depuis mars 2002, l'opération de déploiement du *Sudoc* dans les établissements participant au réseau est terminée. Cette phase du projet *Sudoc*, qui avait débuté en janvier 2001, a permis d'installer le logiciel WinIBW, outil pro-

fessionnel du *Sudoc*, dans près de 700 bibliothèques réunies dans 113 établissements (bibliothèques universitaires et interuniversitaires, bibliothèques de grands établissements...). Cette installation logicielle a été accompagnée de la formation des utilisateurs professionnels au maniement du logiciel et de

la mise en place des échanges de notices bibliographiques entre le système central de catalogage et les systèmes informatiques locaux (SIGB = systèmes intégrés de gestion de bibliothèque) des établissements.

#### Le déploiement en quelques chiffres

**113 établissements** déployés (représentant **106 ILN**, numéro identifiant des établissements dans le *Sudoc*)  
pour **673 bibliothèques**

**2 067 postes** installés avec WinIBW

**1 005 personnes** formées

En 2001, il y a eu :

**1 113 065 connexions** au catalogue du *Sudoc* par Internet

198 603 sessions de travail sur WinIBW (représentant 184 490 h de travail de catalogage)

**65 005 notices créées**

**319 531 localisations ajoutées** sur des notices existantes

Au 26 avril 2002

63 établissements avaient démarré les échanges réguliers entre le *Sudoc* et leur SIGB

77 établissements avaient reçu au moins une fois leurs premières mises à jour

### ● 2002 : poursuite de quelques actions liées au déploiement

Maintenant que le déploiement est terminé et que la clôture de la tranche 4 du projet *Sudoc* a suivi l'ultime vérification du système (VSR, soit vérification de service régulier), il reste à mener à bien quelques actions qui permettront de finaliser le déploiement du premier cercle d'établissements du réseau *Sudoc*.

Tout d'abord, les 21 établissements « hors source », qui ont démarré dans le *Sudoc* fin janvier et fin février 2002, n'ont pas encore toutes leurs données dans le catalogue puisque au moment de la constitution de la base initiale (ouverte à la consultation, rappelons-le, en avril 2000), seules les données des trois réseaux de catalogage de monographies (BN-Opale, Sibil et OCLC) ont été reprises. Pour

toutes ces bibliothèques, une étude individuelle a été menée par le service *Données* de l'ABES pour étudier les conditions de la reprise de leurs bases locales dans le *Sudoc* : envoi par les bibliothèques d'échantillons de notices, examen de ces échantillons par l'ABES, corrections, validation, chargement des données dans une base intermédiaire du *Sudoc*, conversion et dédoublonnage... Le chemin est long et, pour le moment, seules trois bases locales ont pu être fournies à l'ABES.

Le tour des autres viendra ensuite. En ce qui concerne l'alimentation des systèmes locaux, 75 % des établissements avaient commencé à recevoir les fichiers de transferts réguliers fin avril. La fin du déploiement est donc suivie par plusieurs semaines (voire plusieurs mois) de travail commun entre l'ABES et les bibliothèques pour poursuivre cette tâche. Si une trentaine d'établissements étaient, à

compter de cette date, en mesure de mettre en place les échanges réguliers assez rapidement, toutes les conditions techniques étant réunies, un certain nombre de bibliothèques, en cours d'informatisation ou de réinformatisation, doivent attendre que leur nouveau SIGB fonctionne pour procéder aux opérations de transfert.

Enfin, une dernière opération liée au déploiement restait à organiser. Les bibliothèques qui pratiquaient le prêt entre bibliothèques en utilisant le système Peb 2000 n'ont pas été déployées, pour ce qui concerne cette partie de leur activité, en même temps que les autres. Le passage de Peb 2000 au système *Supeb* (module de Peb intégré à WinIBW) a été organisé au printemps 2002. Cela a consisté principalement à installer des logiciels WinIBW dans les bibliothèques et à organiser la formation pour les professionnels (modules de formation d'une ou deux jour-

nées organisés à l'ABES ou autoformation dans les sites avec l'aide d'un manuel et d'un scénario de formation fournis par l'ABES). Le démarrage pour toutes ces bibliothèques *Supeb* était fixé au 24 juin 2002.

Les établissements concernés par ce déploiement *Supeb* sont de deux sortes. 77 bibliothèques sont des sections d'établissements déjà déployés dans le *Sudoc* pour le catalogage et 31 bibliothèques, qui participent au *Sudoc* pour le signalement de leurs revues, vont désormais utiliser également le module *Supeb*, puisqu'elles utilisaient *Peb 2000* et effectuaient des demandes ou des fournitures de documents en nombre conséquent. D'autres bibliothèques étaient elles aussi utilisatrices de *Peb 2000*, mais pour un petit nombre de transactions (moins de 300 demandes ou moins de 50 fournitures par an). L'ABES leur a proposé d'utiliser le service de demande en ligne de fourniture de documents du catalogue public *Sudoc* sur Internet.

## ● 2002 : ... et au-delà du déploiement

Au programme de l'ABES dans les mois qui viennent, on trouve trois actions importantes : le passage des applications sous un système d'exploitation Unix, l'étude de l'augmentation des installations de licences WinIBW dans les établissements déployés et la préparation d'un « deuxième cercle » de déploiement.

La « migration Unix » consiste en un remplacement du serveur Tandem central du *Sudoc* par un autre serveur tournant sur un système d'exploitation différent, Unix. Le logiciel applicatif central de Pica sera lui aussi porté d'une machine Tandem vers une machine Unix. Cette migration vers un système normalisé et ouvert avait été prévue dès le début du projet *Sudoc* mais n'avait pu être réalisée tant que WinIBW ne pouvait pas fonctionner avec un système Unix. Elle va maintenant être mise en place et sera achevée en janvier 2003, après l'installation technique, les tests vérifiants et la formation des « adminis-

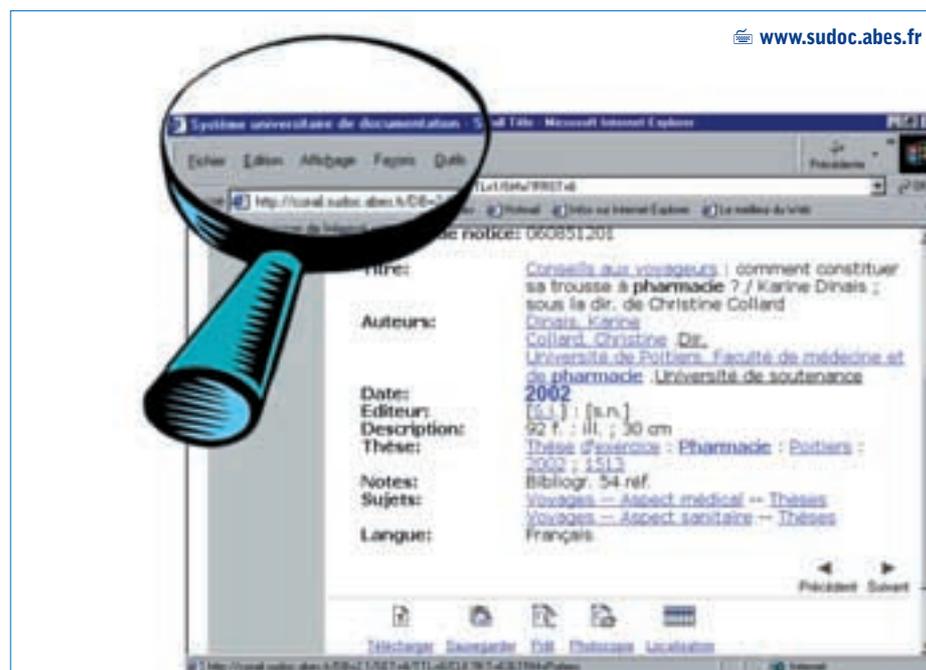
trateurs système » de l'ABES et du CINES. Pour les établissements participant au réseau *Sudoc*, il n'y aura pas de changement dans le travail sur WinIBW, si l'on excepte un arrêt du service mi-décembre et quelques perturbations en janvier 2003 pendant la période de vérification du système. Par contre, les conséquences de ce changement seront rapidement visibles, puisque dès janvier 2003 le nombre de connexions simultanées possibles sera en forte augmentation, et que certaines améliorations de WinIBW impossibles jusqu'à maintenant pourront être implantées.

En second lieu, il est prévu d'augmenter, dans la mesure du possible, le nombre de licences WinIBW pour les établissements déployés, et ceci pour répondre aux besoins exprimés par ces derniers (suite à des réorganisations internes, à l'intégration de nouvelles bibliothèques, etc.). Une enquête de recensement de ces besoins, envoyée en février, a été dépouillée en juin et devait permettre de prévoir de nouvelles installations à la rentrée universitaire. En effet, avant la fin de la phase de déploiement, il a été très difficile, pour des raisons contractuelles notamment, d'installer des licences WinIBW non prévues au marché. Si ces raisons ont disparu avec la fin de la tranche 4 du marché, certaines difficultés

techniques subsistent et les installations de l'automne ne pourront se faire notamment que si le nombre de connexions simultanées peut être augmenté avant la migration Unix et si l'étude en cours montre que les performances du système n'en sont pas amoindries. La migration sous Unix (cf. ci-dessus) permettra le passage dès janvier 2003 à 1 200 connexions simultanées ouvrant de nouvelles perspectives.

Enfin, l'étude du déploiement d'un « deuxième cercle » d'établissements a débuté. Cette opération, qui concerne un certain nombre d'établissements d'enseignement supérieur (écoles d'ingénieurs, écoles normales supérieures...), est préparée par une enquête effectuée auprès d'eux pour recenser leurs besoins et les conditions techniques de leur intégration dans le réseau. Le déploiement proprement dit devrait commencer au premier semestre 2003. À cet effet, des contacts ont déjà été noués entre le service *Réseau & déploiement* de l'ABES et les établissements pour préparer cette nouvelle étape.

Françoise Berthomier  
✉ [berthomier@abes.fr](mailto:berthomier@abes.fr)  
Martine Brunet  
✉ [brunet@abes.fr](mailto:brunet@abes.fr)  
Catherine Étienne  
✉ [etienne@abes.fr](mailto:etienne@abes.fr)



À la demande de ses lecteurs, *Arabesques* aborde l'actualité documentaire et universitaire « par domaine ». Ce n° 27 s'intéresse à la carte documentaire en pharmacie et en odontologie ; ces sciences ancestrales des épiciers apothicaires et autres arracheurs de dents relèvent maintenant de l'enseignement supérieur. S'expriment donc, ci-après, des responsables de la documentation dans ces deux domaines.

- + À Paris, la section odontostomatologie de la bibliothèque interuniversitaire de médecine et la bibliothèque interuniversitaire de pharmacie, la BIUP, sont incontournables. Le CR 30 du *Sudoc*-PS, consacré à la pharmacie et chimie, est hébergé à la BIUP, qui est cadist en cosmétologie ; et où on considère, concernant le Système universitaire de documentation, que « les points positifs l'emportent très largement ».
- + Centre d'acquisition et de diffusion de l'information scientifique et technique en « chimie-pharmacie », la section « santé » du SCD de Lyon I en abrite le secteur « pharmacie » ; la section « sciences » s'occupe de la chimie. À Lyon I, l'intégration dans le Système universitaire de documentation est un « changement majeur ».
- + C'est à Montpellier, en même temps qu'à Paris et Strasbourg, qu'ont été créées les trois premières Écoles spéciales de pharmacie – voir ci-dessous *Un essai, précurseur de nos thèses*. À la section de pharmacie de la BIU de Montpellier, le *Sudoc* est un « outil signalétique efficace et complet, indispensable pour la localisation des documents au niveau local et national ».
- + À Bordeaux, le Système universitaire de documentation « est d'autant plus indispensable » qu'« en odontologie ... existe une grande dispersion des ressources documentaires. »
- + À Caen, « la mise en valeur » du fonds de la Société d'histoire et patrimoine pharmaceutique de Basse-Normandie « passe par ailleurs par un signalement systématique » dans le *Sudoc*.
- + À Nancy I, le service commun de la documentation existe depuis 1996... et le Système universitaire de documentation depuis 2001.
- + À Toulouse, le *Sudoc* apporte gain de temps et amélioration des localisations ; il facilite le prêt entre bibliothèques ; et « on rêve... de liens vers l'URL du document numérisé ».

### Un essai transformé

#### Un essai, précurseur de nos thèses.

La Révolution fait table rase du passé : l'Assemblée nationale décrète la suppression des corporations d'apothicaires. Mais, à la suite de l'explosion de charlatanisme auquel conduit cette liberté proclamée, il est décrété qu'« il ne pourra être délivré de patentes pour la préparation, vente ou distribution de drogues et médicaments [...] qu'à ceux qui sont ou pourront être reçus pour l'exercice de la pharmacie... ». La Convention nationale installe une école de santé à Paris, Strasbourg et Montpellier. À Montpellier, la maîtrise et le droit d'exercer la pharmacie ne sont acquis qu'après avoir soutenu un « essai » qui doit être imprimé. En effet, si l'école reçoit les pharmaciens d'après les nouveaux règlements, elle a cependant obtenu l'autorisation de modifier la dernière épreuve avec **cet essai, précurseur de nos thèses** actuelles. Cette initiative sera suivie par les écoles de Paris (1815) et de Strasbourg (1818). Bicentenaire annoncé. En 1803, l'École spéciale de pharmacie de Montpellier est créée, ainsi que celles de Paris et Strasbourg. La maîtrise est supprimée ; un diplôme de pharmacien remplacera qui consacrera la fin des études, le mot pharmacien remplaçant définitivement celui d'apothicaire. Désormais, l'enseignement de la pharmacie devra être identique dans la France entière. Par ordonnance du 24 septembre 1840, les trois écoles spéciales sont incorporées à l'Université. Puis elles deviennent écoles supérieures de pharmacie : en 1847 pour Montpellier, 1849 pour Paris et 1854 pour Strasbourg. C'est aussi, pour la première fois, l'accès des femmes aux études pharmaceutiques qui sera finalement accepté, à la suite de l'école montpelliéraine et toulousaine, vers 1890, dans toute la France.

A. Terol  [doyen@pharma.univ-montp1.fr](mailto:doyen@pharma.univ-montp1.fr)  
Alain Terol, doyen de la faculté Montpellier I – pharmacie

#### Bibliographie

 *La pharmacie française, ses origines, son histoire, son évolution*, G. Dilleman, H. Bonneman, A. Boucherle, Ed. Lavoisier

### Numerus clausus

« Limitation d'une catégorie de personnes à l'accessibilité à une fonction, un grade ou une profession, en vertu d'une loi ou d'une disposition réglementaire. *Le numerus clausus à l'installation des pharmaciens.* » Cf. *Le Petit Robert*.

Fixé par arrêté, le *numerus clausus* pour les étudiants de 1<sup>er</sup> année de 1<sup>er</sup> cycle d'études pharmaceutiques autorisés à poursuivre leurs études en pharmacie, à la suite des épreuves terminales de l'année universitaire 2001-2002, est de **2 250 places offertes aux étudiants entrant en 2<sup>e</sup> année, réparties dans 24 universités.**

### 2 250 étudiants en 2<sup>e</sup> année

La documentation en pharmacie concerne 2 250 étudiants de 2<sup>e</sup> année... et tous les autres : étudiants, enseignants, chercheurs...

